

# Le Fonds mondial



Le Guide futé des travailleurSEs  
du sexe sur le Fonds mondial



**nswp** Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel  
Promouvoir la Santé et les Droits Humains



**Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel**  
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

**NSWP existe afin de défendre la voix des travailleurSEs du sexe à l'échelle mondiale et de mettre en contact les réseaux régionaux militant pour les droits des travailleurSEs du sexe femmes, hommes et transgenres. NSWP plaide en faveur de services sociaux et de santé basés sur les droits, le droit de vivre sans violence ni discrimination et l'autodétermination pour les travailleurSEs du sexe.**

Ce guide est supporté par le Fonds mondial à travers Robert Carr civil society Networks Fund.

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Qu'est-ce que le Fonds mondial ?</b> .....	<b>3</b>
<b>Structures principales – au niveau international</b> .....	<b>4</b>
Le Conseil d'administration .....	4
Les comités du fonds mondial .....	6
Le Bureau de l'Inspecteur général .....	8
Le Secrétariat du Fonds mondial .....	10
<b>Structures principales – au niveau national</b> .....	<b>14</b>
Les Gestionnaires de portefeuille du Fonds et les équipes de pays .....	14
Instances de coordination nationale .....	14
Agents locaux du Fonds .....	15
Les partenaires dans le pays .....	15
<b>Autres structures importantes</b> .....	<b>16</b>
Assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre .....	16
Groupe consultatif sur les communautés, les droits et le genre .....	16
Le Groupe de référence des droits de l'homme .....	17
Le Global Fund Advocates Network (GFAN) .....	17
<b>Les stratégies principales</b> .....	<b>18</b>
Stratégie du fonds mondial pour 2017–2022 .....	18
Les droits humains .....	18
Stratégie en matière d'égalité des genres .....	19
Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre .....	20
Le nouveau modèle de financement – le financement en fonction des résultats .....	20
<b>Delegations des ONG au conseil d'administration du Fonds mondial</b> .....	<b>21</b>
Comment faire partie d'une delegation ? .....	21
<b>Le dialogue au niveau du pays</b> .....	<b>23</b>
Un processus continu .....	23
Pourquoi devez-vous être impliqués ? .....	24
<b>Questions et réponses</b> .....	<b>25</b>

# Introduction

**Ce « guide pratique » a pour objectif de vous aider à comprendre comment fonctionne cette grosse organisation complexe qu'est le Fonds mondial. Votre organisation de travailleurSEs du sexe<sup>1</sup> prévoit peut-être de demander des financements par le biais du Fonds mondial ou reçoit déjà des fonds de cette même organisation.**

Ce guide décrit brièvement les structures principales du Fonds mondial au niveau international et national, explique quelles sont leurs fonctions et comment interagir avec ces structures. Il donne aussi un aperçu des différentes stratégies et politiques du Fonds mondial, de leur impact et, des risques et des opportunités qu'elles présentent pour les populations clés. Les lecteurs qui souhaitent plus d'information peuvent se référer aux diverses références/sources incluent dans le guide.

---

1 Le terme « travailleurSEs du sexe » a été choisi afin de représenter la diversité de la communauté et d'inclure les travailleurSEs du sexe femmes, hommes et transgenres.

# Qu'est-ce que le Fonds mondial ?

**Le Fonds mondial est le plus important mécanisme de financement de la lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme. C'est une organisation qui subventionne les pays pour les aider à lutter contre ces maladies. Elle n'est pas responsable de la mise en œuvre des programmes.**

Le « Document-cadre » du Fonds mondial, document fondateur de l'organisation, mentionne que<sup>2</sup> :

*Le Fonds mondial a pour mission de collecter, de gérer et de décaisser des ressources supplémentaires au travers d'un nouveau partenariat entre le public et le privé qui apporte une contribution majeure et durable à la réduction du nombre d'infections, d'affections et de décès, et donc concoure à atténuer les effets du VIH et du SIDA, de la tuberculose et du paludisme dans les pays dans le besoin et à réduire la pauvreté dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.*

Le Fonds mondial finance les pays à hauteur de millions de dollars américains ou d'euros. Il ne finance pas les organisations individuelles, les ONG ou les organisations locales.

Le Fonds mondial est un partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Il repose sur la coopération et l'aide des gouvernements, des institutions spécialisées des Nations Unies, du secteur privé, de la société civile et des communautés (notamment les populations clés)<sup>3</sup>.

---

2 Pour une description complète de la mission, des principes et du champ d'action du Fonds mondial voir : [http://www.theglobalfund.org/documents/publications/brochures/Corporate\\_TheGlobalFund\\_Brochure\\_fr/](http://www.theglobalfund.org/documents/publications/brochures/Corporate_TheGlobalFund_Brochure_fr/)

3 Pour plus de d'information sur les structures du Fonds mondial voir : <http://www.theglobalfund.org/fr/documents/governance/>

# Structures principales – au niveau international

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration<sup>4</sup> est l'organe de direction du Fonds mondial, c'est lui qui prend les décisions finales. Le Conseil d'administration se compose de plusieurs circonscriptions<sup>5</sup> qui participent toutes de façon égalitaire. Il y a vingt

circonscriptions votantes qui se divisent entre les maîtres d'œuvre et les donateurs. Le Conseil d'administration compte aussi huit autres membres sans le droit de vote. Les membres du Conseil d'administration changent tous les deux ans.

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bloc des maîtres d'œuvre	Bloc des donateurs	Membres sans le droit de vote
Europe de l'Est et Asie centrale	Canada et Suisse	Président
Méditerranée orientale	Commission européenne (Belgique, Italie, Portugal, Espagne)	Vice-président
Afrique orientale et australe	France	Directeur exécutif
Amérique latine et Caraïbes	Allemagne	Pays hôte (Suisse)
Asie du Sud-Est	Japon	OMS
Afrique occidentale et centrale	Point sept (Danemark, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède)	ONUSIDA
Pacifique occidental	Royaume-Uni et Australie	Partenaires (Faire reculer le paludisme, Halte à la tuberculose, UNITAID)
Communautés (ONG représentant les communautés vivant avec les maladies)	États-Unis	Administrateur (Banque mondiale)
ONG des pays développés	Fondations privées	
ONG des pays en développement	Secteur privé	

4 Pour une liste complète des membres du Conseil d'administration (en anglais), voir : <http://www.theglobalfund.org/en/board/members>

5 Pour une liste complète des référents de communication des circonscriptions (en anglais), voir : <http://www.theglobalfund.org/en/board/constituencies>

Chaque circonscription se compose de plusieurs pays ou organisations. Ces circonscriptions sont constituées selon des processus qu'elles définissent elles-mêmes.

Chaque circonscription est représentée par un membre, un membre suppléant et un référent de communication et participent aux réunions soutenus par une délégation de cinq à dix membres.

**Le Conseil d'administration débat et prend les décisions finales dans les domaines suivants :**

- **Stratégie** : Supervise le développement des stratégies et des initiatives du Fonds mondial. Définit les principes régissant l'établissement des subventions.
- **Gouvernance** : Nomme les dirigeants et les membres du Conseil d'administration et des comités, crée les comités du Conseil d'administration. Définit les principes globaux pour les organes directeurs, administratifs et consultatifs. Nomme et, si nécessaire, remplace le Directeur exécutif et l'Inspecteur général.
- **Finances** : Examine et approuve les propositions de financement. Approuve les plans de travail et les budgets de tous les organes directeurs, administratifs et consultatifs. Approuve le rapport annuel et les états financiers.
- **Résultats** : Supervise le cadre de suivi et d'évaluation des activités soutenues par le Fonds mondial. Supervise l'évaluation des résultats des organes directeurs, administratifs et consultatifs.

- **Risques** : Supervise la stratégie d'identification et de gestion des risques (entres autres les risques financiers, juridiques, stratégiques et liés à la réputation). Supervise le cadre de tolérance du Fonds mondial vis-à-vis des risques.
- **Relations extérieures** : Promeut l'engagement actif et la collaboration avec des partenaires multiples et variés. Mobilise des donateurs des secteurs public et privé (collecte de fonds). Promeut la mission, les principes et les activités du Fonds mondial (relations publiques).

Les trois délégations des ONG ont les mêmes fonctions que les autres délégations mais se concentrent sur les communautés, les populations clés, les droits humains et l'égalité entre les genres. Les membres des délégations des ONG représentent leurs circonscriptions respectives et non pas les intérêts de leur propre organisation ou leurs propres intérêts en tant qu'individus.

### **Comment interagir ?**

Le référent de communication de votre circonscription doit être votre premier point de contact. Assurez-vous de les approcher pour qu'ils connaissent votre organisation. Demandez à être ajouté aux listes de diffusion électroniques pour être tenus au courant des thèmes qui sont discutés. Cela vous permettra de participer et de transmettre les informations que vous, ainsi que les personnes avec qui vous travaillez, estimez importantes.

Renseignez-vous pour savoir si quelqu'un de votre circonscription (une organisation de travailleurSEs du sexe par exemple) est délégué et mettez-vous en rapport avec eux-elles.

Contactez aussi directement des membres individuels du Conseil d'administration ou des délégués si vous en connaissez.

## Les comités du fonds mondial

Il existe trois comités permanents en place<sup>6</sup> :

- 1 Le Comité de la stratégie, des investissements et de l'impact.
- 2 Le Comité des finances et des résultats opérationnels.
- 3 Le Comité d'audit et d'éthique.

---

<sup>6</sup> Une description complète des comités est disponible ici :

### Membres actuels des comités

<http://www.theglobalfund.org/en/board/committees/>

Règlement intérieur du Conseil d'administration et de ses comités (en anglais) [http://www.theglobalfund.org/Documents/board/core/Board\\_GlobalFundBoard\\_OperatingProcedures\\_en/](http://www.theglobalfund.org/Documents/board/core/Board_GlobalFundBoard_OperatingProcedures_en/) (Voir en particulier l'Annexe 1 – Rôles et responsabilités des membres du Conseil d'administration et des comités)

### Actes constitutifs des comités

#### Comité d'audit et d'éthique

[http://www.theglobalfund.org/documents/committees/Core\\_AuditsAndEthicsCommittee\\_Charter\\_fr/](http://www.theglobalfund.org/documents/committees/Core_AuditsAndEthicsCommittee_Charter_fr/)

#### Comité des finances et des résultats opérationnels (en anglais)

[http://www.theglobalfund.org/documents/committees/Core\\_FinanceAndOperationalPerformanceCommittee\\_Charter\\_en/](http://www.theglobalfund.org/documents/committees/Core_FinanceAndOperationalPerformanceCommittee_Charter_en/)

#### Comité de la stratégie, des investissements et de l'impact (en anglais)

[http://www.theglobalfund.org/documents/committees/Core\\_StrategyInvestmentAndImpactCommittee\\_Charter\\_en/](http://www.theglobalfund.org/documents/committees/Core_StrategyInvestmentAndImpactCommittee_Charter_en/)

**Le Comité de la Stratégie, des investissements et de l'impact** supervise l'orientation stratégique du Fonds mondial. Il supervise notamment le développement de la stratégie pour 2017–2022 et veille à ce que l'impact et les résultats des investissements du Fonds mondial dans la santé soient optimaux.

**Le Comité des finances et des résultats opérationnels** assure la gestion financière du Fonds mondial. Il veille à ce que les opérations du Secrétariat et sa gestion obtiennent les meilleurs résultats possibles.

**Le Comité d'audit et d'éthique** supervise les fonctions de vérification et d'enquête internes et externes du Fonds mondial. Ce comité travaille étroitement avec le Bureau de l'Inspecteur général pour s'assurer que les récipiendaires des subventions du Fonds mondial adhèrent aux normes idoines de comportement éthique.

Ces trois comités rendent compte directement au Conseil d'administration.



## Fonction

Les Comités du Fonds mondial déterminent les changements qui doivent être apportés aux politiques principales du Fonds mondial afin que l'orientation stratégique adoptée par le Conseil d'administration puisse être mise en œuvre. Les Comités font des recommandations au Conseil d'administration afin de l'assister dans ses futures prises de décisions et prend en considération toutes les questions importantes (telle que le financement des traitements contre l'hépatite C par le Fonds mondial).

Le Secrétariat met en œuvre les changements et identifie les problèmes rencontrés.

**On peut résumer le rôle et la fonction des comités ainsi :**

- Décide.
- Conseille/recommande.
- Supervise.

Les Comités sont très influents. C'est le Conseil d'administration qui prend les décisions finales mais ce sont les Comités qui lui donnent les informations nécessaires pour prendre ces décisions.

## Comment interagir ?

Le Comité de la stratégie, des investissements et de l'impact compte actuellement des représentants de deux délégations d'ONG. Le Comité des finances et des résultats opérationnels compte des représentants des trois délégations d'ONG. Vous pouvez contacter ces représentants directement ou par l'intermédiaire du référent de communication des délégations.

Si vous connaissez quelqu'un qui fait partie d'une délégation d'une ONG, cette personne devrait pouvoir vous mettre en contact avec la meilleure personne à qui s'adresser pour vos problèmes ou vos besoins spécifiques.

## Le Bureau de l'Inspecteur général

Créé en 2005, le Bureau de l'Inspecteur général est une unité indépendante du Fonds mondial. Il rend compte au Conseil d'administration par l'intermédiaire de son Comité d'audit et d'éthique concernant l'orientation stratégique, l'approbation des plans de travail et, le budget et la comptabilité.

Le Conseil d'administration met en place des contrôles pour gérer les principaux risques qui pèsent sur les programmes et les activités du Fonds. Le Bureau de l'Inspecteur général a pour mission de fournir au Conseil d'administration une garantie indépendante et objective sur la conception et l'efficacité des contrôles<sup>7</sup>.

### Fonction

L'Inspecteur général a le pouvoir d'examiner et d'évaluer l'ensemble des systèmes, procédures, opérations, fonctions et activités du Fonds mondial ainsi que les pratiques des bénéficiaires des subventions. L'Inspecteur général n'a pas seulement droit de regard sur tout ce qui touche aux finances mais peut aussi intervenir dans d'autres domaines, dans le cas notamment de violations des droits de l'homme, si cela concerne les programmes financés par le Fonds mondial. Le Bureau de l'Inspecteur général est responsable de s'assurer que le Fonds mondial ou les programmes qu'il finance fonctionnent en toute intégrité et en toute légalité et d'examiner les plaintes reçues pour éviter les abus.

## Comment interagir ?

Les interactions avec le Bureau de l'Inspecteur général se feront vraisemblablement dans le cas où vous auriez des réclamations ou vous souhaiteriez déposer une plainte. Cette procédure est facilitée par une politique de « dénonciations d'abus ». Le Bureau vous invite à faire part de vos inquiétudes, ou de toute information ou allégation que vous auriez si vous pensez que certaines parties prenantes sont mises en danger, ont été ou sont victimes d'abus de la part du Fonds mondial ou au sein de programmes financés par le Fonds mondial. Il n'y aura aucune conséquence pour vous si cela est fait en toute bonne foi.

**Voici quelques exemples de fraudes et d'abus à signaler ; cette liste n'est pas exhaustive :**

- Fautes graves de la part du personnel du Fonds mondial ou des contractants.
- Vol ou détournement de fonds ou d'autres biens (y compris tous les détournements et les vols de biens acquis grâce aux subventions).
- Fraude à l'encontre du Fonds mondial ou des bénéficiaires des subventions (ex : subornation et pots-de-vin, pourboires inappropriés, fausses signatures, faux frais de déplacement, déplacements non-justifiés).
- Fournir intentionnellement de fausses informations (y compris les faux rapports financiers ou rapports de programmes et autres dissimulations d'informations) et divulgation inappropriées d'informations.

---

<sup>7</sup> Pour plus d'information sur le Bureau de l'inspecteur général, voir : [www.theglobalfund.org/fr/oig](http://www.theglobalfund.org/fr/oig)

- Gaspillage ou mauvaise utilisation des ressources, des biens et des fonds (ex : achat intentionnel de médicaments périmés, fournir des kits de dépistage défectueux).
- Conduite contraire à l'éthique (comportements allant à l'encontre des valeurs éthiques essentielles et universelles telles que l'intégrité, le respect, l'honnêteté, la responsabilité, la transparence et l'équité), notamment les violations des droits humains dans le cadre des programmes financés par le Fonds mondial.
- Toute action portant préjudice à la réputation du Fonds mondial et qui pourrait mener à une enquête.
- Abus de pouvoir ou d'autorité.
- Mauvaise gestion.
- Utilisation inappropriée des avoirs des programmes.
- Non-conformité à la Politique du Fonds mondial en matière de gestion d'achat et des stocks (y compris les irrégularités dans les procédures d'appels d'offres).
- Mauvaise administration (ex : ne pas prendre les mesures nécessaires pour corriger des problèmes qui ont été signalés ou pour donner suite à des plaintes).
- Conflit d'intérêts.
- Substitution de produits ou contrefaçon de médicaments.

- Et toute infraction au Code de conduite des fournisseurs<sup>8</sup>.
- Toute infraction au Code de conduite des bénéficiaires des ressources du Fonds mondial<sup>9</sup>.

Vous avez la possibilité de faire une allégation ou de déposer une plainte de manière confidentielle (vos coordonnées ne seront connues que du Bureau de l'Inspecteur général) ou de manière anonyme (dans ce cas personne ne connaîtra vos coordonnées). Cette procédure peut se faire par téléphone, par courriel, par fax ou par écrit.

#### Coordonnées du Bureau de l'Inspecteur général :

- **Téléphone** : +41-22-341-5258  
(messagerie vocale sécurisée 24/24)
- **Fax** : +41-22-341-5257 (numéro de fax sécurisé)
- **Courriel** : [inspector.general@theglobalfund.org](mailto:inspector.general@theglobalfund.org)
- **Adresse postale** :  
Bureau de l'Inspecteur général,  
Fonds mondial de lutte contre le SIDA,  
la tuberculose et le paludisme  
Chemin de Blandonnet 8,  
1214 Vernier, Genève, Suisse

Pour plus d'information (en anglais) concernant la politique de « dénonciations d'abus » rendez-vous sur le site Internet dans la section « Gouvernance et documents de base ».

8 [http://www.theglobalfund.org/documents/corporate/Corporate\\_CodeOfConductForSuppliers\\_Policy\\_en/](http://www.theglobalfund.org/documents/corporate/Corporate_CodeOfConductForSuppliers_Policy_en/) (en anglais)

9 [http://www.theglobalfund.org/documents/corporate/Corporate\\_CodeOfConductForRecipients\\_Policy\\_fr/](http://www.theglobalfund.org/documents/corporate/Corporate_CodeOfConductForRecipients_Policy_fr/)

## Le Secrétariat du Fonds mondial

Le Secrétariat<sup>10</sup> est responsable du fonctionnement du Fonds mondial au jour le jour.

Le Bureau du directeur exécutif est directement soutenu par le Bureau des affaires du Conseil d'administration et le Directeur de cabinet.

**Le Secrétariat compte quatre départements qui ont des rôles de soutien et de contrôle :**

- 1 Ressources humaines (fonction de soutien).
- 2 Communications (fonction de soutien).
- 3 Juridique et règlement (fonction de contrôle).
- 4 Gestion des risques (fonction de contrôle).

**Il y a aussi quatre divisions :**

- 1 Relations extérieures.
- 2 Gestion des subventions.
- 3 Stratégie, investissement et impact.
- 4 Finance, technologie de l'information, approvisionnement et administration.

Pour la société civile et les populations clés, qui comptent les travailleursSEs du sexe, c'est l'équipe qui s'occupe des réponses communautaires, des droits et du genre qui est particulièrement pertinente. Elle fait partie de la division des Stratégies, investissement et impact.

## Fonction

### • Les Relations extérieures

La division des relations extérieures gère la mobilisation des ressources (collecte de fonds), et développe les relations entre les donateurs privés et public. Elle est en rapport avec la société civile et les organisations internationales pour coordonner le travail de plaidoyer en soutien au Fonds mondial.

### • Gestion des subventions

La division de gestion des subventions se charge de tous les aspects de la gestion des subventions du Fonds mondial. Elle s'occupe notamment d'effectuer les paiements (les décaissements), de travailler avec toutes les parties prenantes au niveau national (y compris la société civile et les populations clés) pour garantir une utilisation efficace des fonds et inclut les Instances de coordination nationale et les Agents locaux du Fonds.

La Gestion des subventions facilite aussi les procédures au niveau des pays, y compris le dialogue au niveau des pays et le développement de notes conceptuelles. C'est à ce niveau-là que les équipes de pays travaillent ensemble. Les équipes de pays rassemblent des représentants de plusieurs départements du Fonds mondial : juridique, Suivi et évaluation, Gestion d'achat et des stocks, Gestionnaires de portefeuille du Fonds, Communautés, droits et genre etc.

---

<sup>10</sup> Pour plus d'informations concernant la structure du Secrétariat voir : <http://www.theglobalfund.org/en/organization/structure/>

- **Stratégie, investissement et impact**

La division de Stratégie, investissement et impact promeut les partenariats, assure que le suivi et l'évaluation soient de qualité, évalue l'ensemble des résultats du Fonds mondial, promeut l'engagement communautaire et accompagne la procédure d'accès aux financements pour les pays.

La division de Stratégie, investissement et impact, grâce à des informations stratégiques provenant de multiples sources, analyse les performances du Fonds mondial afin d'améliorer les programmes de lutte contre les maladies et le financement de la santé.

L'équipe responsable des « Communautés, droits et genre » fait partie de cette division. Son rôle est en partie de faire la promotion des droits humains et de l'égalité entre les genres et sera le point de contact principal entre les organisations de travailleurSEs du sexe et le Secrétariat.

- **Finance, technologie de l'information, approvisionnement et administration**

La division de Finance, technologie de l'information, approvisionnement et administration assure le suivi des performances financières, l'entretien des systèmes informatiques, la meilleure gestion possible des achats et des stocks (meilleurs prix, meilleure qualité etc.) et garantit l'efficacité financière du Secrétariat.

## **Relations extérieures**

Si vous souhaitez participer au plaidoyer de la société civile et soutenir le Fonds mondial, veuillez contacter :

- **Linda Mafu, Chef du département** – [linda.mafu@theglobalfund.org](mailto:linda.mafu@theglobalfund.org)
- **Pauline Mazue, spécialiste, plaidoyer** – [pauline.mazue@theglobalfund.org](mailto:pauline.mazue@theglobalfund.org)
- **Svend Robinson, spécialiste, affaires parlementaires** – [svend.robinson@theglobalfund.org](mailto:svend.robinson@theglobalfund.org)

Même si vous ne souhaitez pas participer au plaidoyer en soutien au Fonds mondial, il est toujours utile d'avoir des contacts et des points d'entrée. Les Relations extérieures sont en rapport avec la société civile, il est donc utile d'être en contact et des créer des relations.

## Gestion des subventions

Vous pouvez vous mettre directement en contact avec le Gestionnaire de portefeuille du Fonds et/ ou le Responsable de programmes s'il y a des difficultés concernant les subventions dans votre pays, ou s'il y a des problèmes avec le dialogue dans votre pays ou avec les procédures de développement de notes conceptuelles.

Si vous avez besoin de clarifications ou d'informations spécifiques concernant les procédures, veuillez d'abord consulter <http://www.theglobalfund.org/> ou vous pouvez contacter directement la Gestion des subventions si le problème a trait à l'épuisement des stocks (de médicaments, de préservatifs etc.). Les problèmes ayant trait à la qualité des services financés par les subventions du Fonds mondial, et qui selon vous ne justifient pas de déposer une plainte officielle au Bureau de l'Inspecteur général, peuvent être adressés à la Gestion des subventions. La Gestion des subventions peut être contactée par courriel, par téléphone et sur Skype.

Il est dans votre intérêt de tenir l'équipe responsable des Communautés, droits et genre au courant des problèmes qui ont lieux dans votre pays parce qu'elle peut faciliter le contact avec le Gestionnaire de portefeuille du Fonds ou les équipes de pays<sup>11</sup>.

---

11 Des informations détaillées concernant le portefeuille ainsi que les coordonnées du Gestionnaire de portefeuille du Fonds peuvent se trouver à l'adresse [www.theglobalfund.org/fr/](http://www.theglobalfund.org/fr/) Cliquez sur Where We Invest puis choisissez votre pays dans la liste proposée. Vous trouverez là toutes les informations pertinentes concernant les subventions du Fonds Mondial dans votre pays ainsi que les coordonnées du Gestionnaire de portefeuille du Fonds mondial.

- **L'équipe du Secrétariat responsable des Instances de coordination nationale**

Les Instances de coordination nationale supervisent et garantissent que les subventions du Fonds mondial soient utilisées de façon efficace. Elles n'ont pas pour fonction de gérer ou de mettre en œuvre les subventions du Fonds mondial.

Il est utile de prendre contact avec les membres des Instances de coordination nationale dans les pays et aussi d'établir des rapports avec l'équipe des Instances de coordination nationale au Secrétariat<sup>12</sup>.

Chaque année ou tous les deux ans (en fonction de la situation du pays) ont lieu les Évaluations de l'admissibilité et des résultats des Instances de coordination nationale qui sont effectuées par des consultants. Ces consultants sont chargés par des Agences de soutien technique qui travaillent avec le Fonds mondial de faire ces évaluations. Il est important que les travailleurSEs du sexe et les organisations s'impliquent dans la procédure d'évaluation de l'admissibilité et des résultats quand celle-ci a lieu. Assurez-vous de demander à parler aux consultants, en particulier en ce qui concerne les Instance de coordination nationale, la procédure de dialogue, le développement de notes conceptuelles, la communication avec les représentants des Instance de coordination nationale etc. pour que puisse être exprimé du point de vue des travailleurSEs du sexe ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

---

12 Vous pouvez contacter l'équipe des Instances de coordination nationale à l'adresse : [ccm@theglobalfund.org](mailto:ccm@theglobalfund.org)

## Stratégie, investissement et impact

Votre point de contact principal avec cette division sera l'équipe responsable des Communautés, droits et genre. Il s'agit de l'équipe à contacter pour tout ce qui touche aux problèmes en lien avec les populations clés.

Voici la liste des contacts des conseillers de l'équipe responsable des Communautés, droits et genre. Cette liste a été mise à jour le 9 avril 2016

Contact	Role	Email
Kate Thomson	Chef, Département des Communautés, droits et genre	<a href="mailto:kate.thomson@theglobalfund.org">kate.thomson@theglobalfund.org</a>
Ralf Jurgens	Coordinateur technique principal, droits humains	<a href="mailto:Ralf.Jurgens@theglobalfund.org">Ralf.Jurgens@theglobalfund.org</a>
Hyeyoung Lim	Conseiller technique, droits humains	<a href="mailto:Hyeyoung.Lim@theglobalfund.org">Hyeyoung.Lim@theglobalfund.org</a>
Heather Doyle	Coordinateur technique principal, genre	<a href="mailto:Heather.Doyle@theglobalfund.org">Heather.Doyle@theglobalfund.org</a>
Matt Greenall	Conseiller technique principal – renforcement des systèmes communautaires	<a href="mailto:Matthew.Greenall@theglobalfund.org">Matthew.Greenall@theglobalfund.org</a>
Mauro Guarinieri	Conseiller technique principal, réponses communautaires	<a href="mailto:Mauro.Guarinieri@theglobalfund.org">Mauro.Guarinieri@theglobalfund.org</a>
David Traynor	Conseiller technique – politique et savoir	<a href="mailto:David.Traynor@theglobalfund.org">David.Traynor@theglobalfund.org</a>
Attapon Ngoksin	Conseiller, Populations clés	<a href="mailto:Attapon.Ngoksin@theglobalfund.org">Attapon.Ngoksin@theglobalfund.org</a>
Sharmeen Premjee	Coordinateur Initiative spéciale CRG	<a href="mailto:sharmeen.premjee@theglobalfund.org">sharmeen.premjee@theglobalfund.org</a>

## Finance, technologie de l'information, approvisionnement et administration

Il y a, à l'heure actuelle, peu de raisons pour que les organisations de travailleurSEs du sexe entrent en contact avec la division de Finance, technologie de l'information, approvisionnement

et administration. Il est néanmoins possible que cela change une fois que la Stratégie du Fonds mondial sera acceptée, particulièrement en ce qui concerne les Accords sur les ADPIC et l'accès au traitement.

# Structures principales – au niveau national

## Les Gestionnaires de portefeuille du Fonds et les équipes de pays

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une structure nationale mais elle est tout de même très importante. Arrangez-vous pour savoir quand sera effectuée une visite dans votre pays (voir coordonnées dans la section sur la Gestion des subventions) pour pouvoir participer aux réunions de la société civile ou des populations clés, ou bien pour arranger une rencontre séparée.

## Instances de coordination nationale

Les Instances de coordination nationale supervisent et garantissent que les subventions du Fonds mondial soient utilisées de façon efficace. Elles n'ont pas pour fonction de gérer ou de mettre en œuvre les subventions du Fonds mondial.

### Fonction

Les objectifs principaux des Instances de coordination nationale sont les suivants :

- Coordonner l'élaboration des demandes nationales de financement au Fonds mondial.
- Désigner le récipiendaire principal.
- Superviser les subventions et soumettre les demandes de reconduction.
- Approuver les éventuelles modifications apportées au programme (changements apportés aux propositions).

- S'assurer de la cohérence entre les subventions du Fonds mondial et les autres programmes de santé.
- Participer aux discussions sur le plan stratégique national.
- Inviter les parties prenantes à dialoguer ouvertement avec le pays.
- Déterminer et décider de la répartition des fonds entre les programmes et les activités ex : Combien est alloué au traitement et combien à la prévention etc.

### Comment interagir ?

Vous pouvez savoir qui siège aux Instances de coordination nationale (et qui représente la société civile et les populations clés) dans votre pays en visitant le site Internet du Fonds mondial<sup>13</sup>. Si vous ne siégez pas vous-même à une Instance de coordination nationale, vous devriez prendre contact avec les représentants de la société civile car ils sont là pour vous représenter.

Vous pouvez trouver des informations spécifiques en cliquant sur *Where We Invest* sur le site du Fonds mondial.

Si vous connaissez un membre d'une Instance de coordination nationale, contactez-le directement.

---

<sup>13</sup> [www.theglobalfund.org/fr/](http://www.theglobalfund.org/fr/) puis cliquez sur Instances de coordination nationale en bas de page où vous pourrez trouver votre pays, les membres des Instances de coordination nationale et leurs coordonnées



Chaque Instance de coordination nationale a son propre secrétariat. Un de leurs rôles est d'informer les circonscriptions du travail que font les Instances de coordination nationale, de leurs réunions etc. Assurez-vous d'être sur les listes électroniques du secrétariat de l'Instance de coordination nationale. Si vous n'êtes pas sur les listes, vous ne recevrez pas les informations importantes régulièrement.

Les représentants de la société civile qui siègent à l'Instance de coordination nationale devraient aussi être en contact avec vous puisque vous êtes membre d'une circonscription de population clé. Les représentants de la société civile auront dû être élus à l'Instance de coordination nationale par le biais d'un processus ouvert et ont pour tâche de représenter les circonscriptions et non pas de se représenter individuellement ou de représenter leur organisation. Si des problèmes sont soulevés concernant la communication ou la représentation (que vous ne pouvez pas résoudre vous-même) vous pouvez en référer au Gestionnaire de portefeuille du Fonds, à l'équipe responsable des Instances de coordination nationale (à Genève), à l'équipe responsable des Communautés, droits et genre (également à Genève) et/ou au consultants qui font les Évaluations de l'admissibilité et des résultats des Instances de coordination nationale.

Familiarisez-vous avec les critères d'admissibilité et les normes minimales des Instances de coordination nationale pour connaître et comprendre ce que vous pouvez attendre des Instances de coordination nationale et de vos représentants élus. Tous devraient avoir un mandat qu'ils sont responsables de suivre<sup>14</sup>.

## Agents locaux du Fonds

Les Agents locaux du Fonds sont les yeux et les oreilles du Fonds mondial dans les pays. Ils ont pour rôle de superviser la performance des subventions, y compris les audits financiers. Il existe des règles strictes qui dictent ce qu'ils sont autorisés à partager, cependant les agents locaux dépendent des connaissances locales pour faire leur travail<sup>15</sup>.

## Les partenaires dans le pays

Bien qu'ils ne fassent pas officiellement partie du Fonds mondial, les partenaires tels que l'ONUSIDA, le PNUD, l'UNICEF et les ONGI peuvent s'avérer utiles pour faciliter les interactions avec les Instances de coordination nationale et d'autres procédures du Fonds mondial. Ces organisations/agences sont souvent les Récipiendaires principaux et aident à mettre en place la procédure de dialogue dans les pays.

---

14 Les critères d'admissibilité et les normes minimales des Instances de coordination nationale se trouvent à cette adresse : <http://www.theglobalfund.org/fr/ccm/guidelines/>

15 Pour plus d'informations et de détails sur les Agents locaux du Fonds dans votre pays, visitez : [www.theglobalfund.org/en/lfa/](http://www.theglobalfund.org/en/lfa/)

# Autres structures importantes

## Assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre

Il s'agit d'une initiative spéciale approuvée par le Conseil d'administration du Fonds mondial. Une assistance technique est offerte aux communautés locales et à la société civile afin de garantir qu'elles jouent un rôle significatif dans les procédures du Fonds mondial. Cette aide est disponible aux organisations et réseaux de la société civile, aux organisations et réseaux de femmes et représentant les populations clés, et aux réseaux de personnes vivant avec les trois maladies ou qui sont affectées par celles-ci. Les candidats doivent être des organisations nationales. Cette initiative spéciale (pour de l'assistance technique) est disponible jusqu'à décembre 2016.

L'objectif de l'assistance technique est de soutenir les organisations et les réseaux de la société civile et communautaires à tous les niveaux de toutes les procédures jusqu'à ce que la Note conceptuelle soit approuvée. Elle n'a pas pour objectif d'aider la mise en œuvre des subventions<sup>16</sup>.

Cette assistance s'applique à trois domaines principaux :

- Analyse de la situation et évaluation des besoins.
- Engagement dans le dialogue au niveau du pays.
- Appui à la conception des programmes.

## Groupe consultatif sur les communautés, les droits et le genre

Le Groupe consultatif sur les communautés, les droits et le genre a été créé pour soutenir l'équipe responsable de la division « communautés, droits et genre ». Le Groupe consultatif offre un espace d'échange d'idées et d'initiatives et conseille sur la façon d'élaborer et de mettre en œuvre les stratégies et les politiques du Fonds mondial qui ont trait au renforcement des systèmes communautaires, aux populations clés, au genre et aux droits humains.

Le Groupe consultatif se compose d'un maximum de 18 membres qui sont bénévoles et siègent pour une période de trois ans maximum. Le remplacement des membres se fait annuellement de façon échelonnée ; un tiers des membres est remplacé à tour de rôle chaque année. Les membres se composent de représentants des réseaux et des communautés de populations clés, ainsi que de deux délégations d'ONG présentes au Conseil d'administration et d'une ONG faisant partie du Groupe de référence des droits de l'homme. Les partenaires techniques sont invités à participer en tant qu'observateurs.

---

16 Pour plus d'informations concernant l'Assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre, voir : <http://www.theglobalfund.org/fr/> > Modèle de financement > Coopération technique > Assistance technique en matière de réponses communautaires, de droits et de genre. Pour plus d'informations et de détails pour rentrer en contact. Contactez : [crgta@theglobalfund.org](mailto:crgta@theglobalfund.org)

Pour prendre contact avec ce groupe, veuillez contacter le Secrétariat mondial du NSWP et/ou le référent de communication de n'importe quelle délégation d'une communauté ou d'une ONG.

## **Le Groupe de référence des droits de l'homme**

Le Groupe de référence des droits de l'homme conseille le Secrétariat du Fonds mondial en matière de droits humains. L'ONUSIDA, le PNUD et l'OMS siègent de façon permanente à ce groupe en tant qu'observateurs. Au jour d'aujourd'hui en 2015, le groupe se compose de seize membres qui sont choisis chaque année par le Secrétariat du Fonds mondial en large concertation avec les réseaux de populations clés, les organisations de droits humains et les experts ainsi que les partenaires techniques. Chaque personne siège à titre personnel<sup>17</sup>.

## **Le Global Fund Advocates Network (GFAN)**

Le GFAN a été créé en 2011 pour unifier les revendications qui ont lieu dans le monde et pour militer pour que le Fonds mondial soit intégralement financé. Leur objectif est de mettre en place un mouvement social afin d'exiger le droit à la santé pour touTEs. Pour atteindre cet objectif, il recrute, met en lien et mobilise les militants pour informer sur le besoin urgent de financer intégralement le Fonds mondial pour maximiser son impact. Son plaidoyer s'adresse principalement aux donateurs, aux gouvernements, au secteur privé et aux fondations privées<sup>18</sup>.

---

17 Si vous souhaitez faire des recommandations spécifiques au Fonds mondial concernant les droits humains, vous pouvez les envoyer à cette adresse : [humanrights@theglobalfund.org](mailto:humanrights@theglobalfund.org)

18 Pour plus d'informations sur le GFAN, voir (en anglais) : [icssupport.org/what-we-do/global-fund-advocates-network-gfan](http://icssupport.org/what-we-do/global-fund-advocates-network-gfan)

# Les stratégies principales

## Stratégie du fonds mondial pour 2017–2022

Cette stratégie est actuellement en cours d'élaboration. En avril 2016, les consultations sont toujours en cours. En 2015, les forums de partenariats se concentraient sur les aspects de la prochaine stratégie du Fonds mondial. Une proposition de stratégie sera discutée pendant le 35<sup>ème</sup> Conseil d'administration du Fonds mondial en avril 2016.

## Les droits humains

Le cadre stratégique du Fonds mondial 2017–2022 reflète l'implication accrue de renforcer les programmes pour réduire les barrières de droits humains à l'accès aux services de santé pour les populations clés, promeuvent et protègent les droits humains des populations clés, et renforcent les réponses et systèmes communautaires.

Le Fonds mondial se préoccupe du respect des droits humains tout au long du cycle de vie des subventions, y compris pendant la phase de mise en œuvre.

La convention de subvention qui est le contrat légal établi entre le Fonds mondial et le récipiendaire principal a une clause qui définit les normes minimales en matière de droits de l'homme que sont tenus de respecter les programmes qu'il soutient. Elles sont les suivantes :

- Garantir un accès non discriminatoire aux services pour touTEs, y compris aux personnes détenues.
- Recourir exclusivement à des médicaments ou à des pratiques médicales approuvées et à l'efficacité scientifiquement établie.
- Rejeter les méthodes qui relèveraient de la torture ou qui seraient cruelles, inhumaines ou dégradantes.
- Respecter et protéger le consentement en connaissance de cause, la confidentialité et le droit à la vie privée.
- Éviter tout internement médical ou tout isolement non souhaité, qui ne doivent être appliqués qu'en dernier recours.

La nouvelle stratégie encouragera fortement les candidats à introduire et renforcer la qualité des programmes de droits humains, comme l'éducation de la police ou des pouvoirs judiciaires, les efforts pour changer les lois, les politiques et les pratiques qui créent des barrières aux services, et le renforcement des capacités légales.

Si vous pensez qu'un de ces droits n'a pas été respecté, il existe un mécanisme en place qui permet de recevoir et de répondre à des plaintes (voir la section sur le Bureau de l'Inspecteur général).

Vous pouvez déposer une plainte au Bureau de l'Inspecteur général en ligne<sup>19</sup>.

## Stratégie en matière d'égalité des genres

Le Fonds mondial reconnaît que les inégalités de genre sont un vecteur fondamental des trois épidémies. La Stratégie en matière d'égalité des genres examine la façon dont le Fonds mondial peut encourager une tendance positive à financer des programmes et des activités qui prennent en considération les inégalités de genre et renforcent les réponses adaptées aux problèmes touchant les femmes et les jeunes filles.

### La Stratégie tient compte des inégalités de genre dans toutes les structures et les procédures du Fonds mondial et examine :

- Le renforcement des systèmes de santé et des systèmes communautaires.
- Les Instances de coordination nationale.
- Le développement et la soumission des propositions.
- Le Comité technique d'examen des propositions.
- Le Suivi et l'évaluation.
- Le Secrétariat du Fonds mondial.
- Les structures de gouvernance du Fonds mondial.

La Stratégie inclut trois annexes sur les *Définitions utiles*, les *Propositions de mesures à prendre en matière d'égalité des genres* et les *Perspectives d'engagement de la part des partenaires*<sup>20</sup>.

---

19 <https://theglobalfund.alertline.com/gcs/welcome?locale=fr>, par courriel à l'adresse [inspectorgeneral@theglobalfund.org](mailto:inspectorgeneral@theglobalfund.org) ou en contactant le Service téléphonique gratuit de signalement au +1 704 541 6918.

20 Vous pouvez accéder à la Stratégie en matière d'égalité des genres et au Plan de mise œuvre en faisant une recherche sur la page d'accueil du Fonds mondial <http://www.theglobalfund.org/en/publications/>

## Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre

Le Fonds mondial reconnaît que les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres et les hommes, les femmes et les personnes transgenres qui sont travailleurSEs du sexe rencontrent de nombreux obstacles pour accéder aux subventions du Fonds mondial ou pour en bénéficier. Le plan d'action pour les populations clés 2014–2017 a été développé en réponse aux recommandations liées à la stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

La *Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre* a pour but de renforcer les efforts du Fonds mondial dans la lutte contre les trois maladies, en reconnaissant la vulnérabilité des HSH, des personnes transgenres et des travailleurSEs du sexe ainsi que le besoin urgent de réduire au minimum les dommages portés à ces communautés. La *Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre* et la *Stratégie en matière d'égalité des genres* sont complémentaires.

La *Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre* a pour objectif : d'améliorer les Instances de coordination nationale, d'examiner les directives des propositions, d'examiner le Suivi

et l'évaluation ainsi que les rapports, d'examiner le fonctionnement du Secrétariat du Fonds mondial et d'examiner la Gouvernance et la direction du Fonds mondial par le Conseil d'administration. La *Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre* comprend des annexes sur les *Actions*, les *Définitions utiles* et les *Sites Internet utiles* en lien avec la Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre et le genre<sup>21</sup>.

## Le nouveau modèle de financement – le financement en fonction des résultats

Le Financement en fonction des résultats est au cœur du nouveau modèle de financement. Il se base sur le concept « collecte de fonds, investissement, transparence ». Les pays reçoivent les financements initiaux en fonction de la qualité de leur candidature. Afin de continuer à recevoir des financements, les programmes doivent démontrer qu'ils ont atteint (ou sont en passe d'atteindre) des résultats. Ces résultats sont évalués en fonction des objectifs proposés par les pays et approuvés par le Fonds mondial. L'ambition de ces objectifs doit refléter l'urgence de la lutte contre les trois maladies et encourager les pays à redoubler d'efforts dans leur lutte contre ces épidémies.

Si votre organisation reçoit des financements du Fonds mondial, il est essentiel que vous compreniez les obligations et les attentes du Financement en fonction des résultats pour garantir que votre organisation et vos programmes puissent continuer d'être financés.

---

21 Vous pouvez accéder à la Stratégie en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre en faisant une recherche sur la page d'accueil du Fonds mondial à <http://www.theglobalfund.org/en/publications/>

# Delegations des ONG au conseil d'administration du Fonds mondial

Il y a trois délégations d'ONG au conseil d'administration du Fonds mondial :

- La délégation des Communautés vivants avec le HIV et affectées par la tuberculose et le paludisme.
- La délégation des ONG des pays développés. (ONG des pays donateurs.)
- La délégation des ONG des pays en voie de développement. (ONG des pays implémenteurs.)

Elles sont toutes incluses dans le bloc des implémenteurs au conseil d'administration du Fonds mondial.

Entre elles, elles représentent la société civile, les populations clés et les personnes vivant avec ces trois maladies, et leurs problèmes au conseil d'administration du Fonds mondial.

Chaque délégation développe ses propres priorités basées sur ce que leurs circonscriptions identifient et aussi en réponse aux discussions et à l'agenda des réunions du conseil d'administration du Fonds mondial et de ses comités.

Quand elles ont une position commune sur un sujet, ces trois délégations travailleront ensemble pour plaider pour leur position. Quand un consensus ne peut être atteint, elles travailleront de façon indépendante ou avec d'autres circonscriptions du conseil d'administration qui partagent leur point de vue.

Vous pouvez contacter les délégations à travers leur point focal de communication ou à travers les individus dans chaque délégation si vous avez leur contact. Les informations concernant ces personnes peuvent être trouvées aux liens ci-dessous.

## Comment faire partie d'une délégation ?

Pour commencer, vous devez demander de rejoindre le groupe de contact du Fonds mondial afin de recevoir des mises à jour ainsi que la listserv de la délégation. Vous pouvez faire cela à travers les points focaux de communication.

Chaque délégation a sa propre procédure et ses propres critères afin de candidater à la délégation, mais elles suivent toutes en général un processus similaire décrit ci-dessous :

Un appel est lancé pour les personnes intéressées qui pensent remplir les critères de sélection et veulent rejoindre la délégation, cela peut être annuellement ou tous les deux ans, en fonction des procédures spécifiques de la délégation. Cela se fait à travers les listservs, les listes d'e-mails et les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter. Vous recevrez une fiche de candidature, les critères, les rôles et les responsabilités du poste et d'autres informations à considérer si vous voulez candidater.

Une fois votre candidature soumise, il y a d'habitude un processus pour sélectionner les candidats, suivi par des entretiens et une invitation à faire partie de la délégation si vous passez toutes les étapes. Ce processus est généralement géré par le point focal de communication et les membres seniors de la délégation (le plus souvent le membre du conseil d'administration et le/la suppléantE).

**Plus de détails sur chaque délégation d'ONG peuvent être trouvés aux liens ci-dessous :**

- **Délégation des Communautés :**  
[www.globalfundcommunitiesdelegation.org](http://www.globalfundcommunitiesdelegation.org)
- **Délégation des pays en voie de développement :**  
[www.developingngo.org](http://www.developingngo.org)
- **Délégation des pays développés :**  
[www.globalfund-developedngo.org](http://www.globalfund-developedngo.org)



# Le dialogue au niveau du pays

Le dialogue au niveau du pays fait référence aux discussions continues liées au Fonds mondial au niveau national afin de développer des réponses de santé et des stratégies appropriées, de renforcer les systèmes de santé et les systèmes communautaires et de préparer des demandes de financement auprès du Fonds mondial.

Les dialogues au niveau du pays doivent être ouverts, inclusifs et impliquer la société civile (incluant les réseaux de populations clés, de personnes vivant avec ou affectées par les maladies, les organisations de femmes), les implémenteurs de service, les agences gouvernementales (incluant les Ministères de la Santé nationaux, le financement et la planification), le secteur privé, les universitaires, les partenaires techniques bilatéraux (comme les gouvernements donateurs internationaux – DFID et USAID), et les partenaires techniques multilatéraux (comme ONUSIDA, PNUD, UNFPA, Stop TB et Roll Back Malaria).

Les populations clés incluent les hommes gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ; les personnes injectant des drogues ; les travailleurSEs du sexe et les personnes transgenres ; qui doivent tous être incluses dans le dialogue au niveau du pays et les processus nationaux.

Le dialogue au niveau du pays est un processus mené et géré au niveau national bien que le Fonds mondial soit un participant actif dans ce processus.

Fondamentalement, le dialogue au niveau du pays est un processus rassemblant toutes les personnes et secteurs essentiels pour guider une réponse nationale face à une maladie et aider l'Instance de coordination nationale à identifier les composants de programmes pour lesquels un financement du Fonds mondial peut être demandé.

## Un processus continu

Le dialogue au niveau du pays doit être un processus continu tout au long d'une subvention du Fonds mondial.

Cependant, cela ne veut pas forcément dire que l'Instance de coordination nationale tiendra une large réunion avec tous les partenaires de manière régulière. Le dialogue continu se passe à travers : des groupes de travail technique créés par l'Instance de coordination nationale, des réunions durant les visites des équipes pays du Fonds mondial dans les pays, et aussi durant des réunions additionnelles demandées par l'Instance de coordination nationale. Le dialogue continu au niveau du pays doit continuer durant le développement de la note conceptuelle, la création des subventions et l'implémentation des programmes.

## Comment interagir ?

Idéalement, vous devriez être impliqué dans le processus de développement du plan stratégique national pour votre pays car ceci est le moment lors duquel le dialogue au niveau du pays commence.

Contactez le point focal de communication de l'Instance de coordination nationale et/ou le Secrétariat de l'Instance de coordination nationale dans votre pays, et demandez à être ajouté à la liste e-mail et d'être informé des réunions. Si vous êtes un membre de l'Instance de coordination nationale ou un observateur, proposez de faire partie du groupe de travail technique car cela vous assurerez d'être inclus dans le dialogue continu.

## Pourquoi devez-vous être impliqués ?

Il y a des aspects pour lesquels vos contributions sont essentielles durant le processus de dialogue au niveau du pays :

- Fournir des contributions continues et significatives pour le développement d'une stratégie et la demande de financement à travers les consultations communautaires avant le dialogue. Parlez de vos expériences vécues durant ce processus.
- Assurez-vous que la note conceptuelle finale et que la décision des subventions prennent en compte les besoins et les perspectives de toutes les populations clés et sont en accord avec le contexte social et épidémiologique du pays.
- Aidez à identifier et à surveiller les barrières légales et politiques aux services ainsi que l'utilisation des services liée à leur qualité et au 'design' des programmes, en particulier pour les populations clés.
- Aidez à identifier les composants clés liés aux efforts de renforcement des systèmes communautaires qui devraient être inclus dans la demande de financement.

Plus de détails sur le dialogue au niveau du pays peuvent être trouvés à : [www.theglobalfund.org](http://www.theglobalfund.org). Dans la barre de recherche, tapez dialogue au niveau du pays.

# Questions et réponses

## **Que faire si l'Instance de Coordination nationale refuse de répondre ou d'écouter la Communauté ?**

Il y a plusieurs options :

- Ecrivez à l'équipe de l'Instance de coordination nationale au Secrétariat du Fonds mondial [ccm@theglobalfund.org](mailto:ccm@theglobalfund.org) pour les informer des démarches que vous avez prises pour communiquer avec l'Instance de coordination nationale. Si possible, incluez des dates, le nombre d'e-mails, le nombre d'appels, etc. Fournissez le plus d'informations possible et demandez à l'équipe de l'Instance de coordination nationale d'intervenir ou de vous conseiller sur les prochaines étapes à suivre.
- Ecrivez à l'équipe du Groupe consultatif sur les communautés, les droits et le genre – Ed Ngoksin, Conseiller sur les populations clés [Ed.Ngoksin@theglobalfund.org](mailto:Ed.Ngoksin@theglobalfund.org) ou Mauro Guarinieri, Conseiller senior sur les réponses communautaires [Mauro.Guarinieri@theglobalfund.org](mailto:Mauro.Guarinieri@theglobalfund.org).
- Informez le Gestionnaire de portefeuille des problèmes que vous rencontrez.
- Contactez le Représentant de la société civile à l'Instance de coordination nationale.

## **Que faire si le Secrétariat de l'Instance de coordination nationale ne communique pas ou n'ajoute pas mon organisation à la liste e-mail ?**

Fondamentalement, le processus serait le même que celui de la réponse précédente :

- Ecrivez à l'équipe pays et au Gestionnaire de portefeuille ou au Chargé de programme et demandez qu'ils parlent de ce problème avec le Secrétariat de l'Instance de coordination nationale. Demandez d'être en copie de la communication entre eux.
- Ecrivez à l'équipe de l'Instance de coordination nationale au Secrétariat du Fonds mondial.

## **Que faire si l'équipe pays ou le Gestionnaire de portefeuille ne répond pas ?**

- Ecrivez à l'équipe du Groupe consultative sur les communautés, les droits et le genre afin de résoudre le problème. Soyez sûr de fournir autant de détails que possible à propos de vos efforts pour contacter l'équipe pays ou le Gestionnaire de portefeuille.

### **Que faire si les organisations dirigées par les communautés ne parviennent pas à devenir sous-réциpiendaires ou sous-sous-réциpiendaires ?**

Ceci est compliqué car ceci est lié au Récipiendaire Principal et au processus suivi pour identifier les sous-réциpiendaires et sous-sous-réциpiendaires, ce qui n'est pas géré par le Secrétariat du Fonds mondial.

- Essayez de trouver autant d'informations que vous pouvez sur le processus utilisé pour déterminer les sous-réциpiendaires et les sous-sous-réциpiendaires.
- Parlez avec les Représentants de la société civile auprès de l'Instance de coordination nationale à propos de la situation.
- Demandez une réunion avec le réциpiendaire principal afin de discuter du problème.
- Informez l'équipe pays et/ou le Gestionnaire de portefeuille.

Soyez certain d'avoir des FAITS, ne vous fiez pas seulement aux rumeurs et hypothèses. Le réциpiendaire principal peut croire avoir des raisons légitimes d'exclure les organisations dirigées par les communautés, comme un système de gérance financière faible, une gouvernance faible ou le fait que l'organisation ne soit pas enregistrée légalement. Demandez au réциpiendaire principal d'expliquer ses raisons et informez-les de l'importance d'impliquer les organisations dirigées par les communautés.

Informez l'équipe du Groupe consultative sur les communautés les droits et le genre à propos des discussions en cours.

### **Que faire si les réseaux de population clé ne sont pas inclus dans le module de renforcement des systèmes communautaires ?**

Ceci est quelque chose qui doit être déterminé pendant le dialogue de pays et durant les réunions d'écriture de la note conceptuelle.

- Demandez des clarifications aux représentants des populations clés et de la société civile auprès de l'Instance de coordination nationale car ils endossent la note conceptuelle avant qu'elle ne soit soumise au Fonds mondial.
- Ecrivez au Secrétariat de l'Instance de coordination nationale et/ou aux membres de l'équipe écrivant la note conceptuelle afin d'obtenir des clarifications sur le module sur le renforcement des systèmes communautaires soumis au Fonds mondial, dans la note conceptuelle.
- Informez le Groupe consultative sur les communautés, les droits et le genre et l'équipe pays/le Gestionnaire de portefeuille à propos de l'omission des réseaux de populations clés dans le module de renforcement des systèmes communautaires.

Rappelez-vous de vérifier vos faits, car il pourrait y avoir des raisons légitimes de ne pas inclure les réseaux de populations clés comme décrit ci-dessus.

### **Que faire si les Représentants des populations clés à l'Instance de coordination nationale ignorent les populations clés ?**

Les Représentants des populations clés doivent avoir été élus à l'Instance de coordination nationale par les populations clés, en incluant les travailleurSEs du sexe. Il devrait y avoir des termes de référence pour les rôles au sein de l'Instance de coordination nationale. Ceux-là existent pour s'assurer que les populations clés puissent tenir responsable le Représentant. Trouvez qui a géré le processus des élections et demandez à voir les termes de référence. Si vous sentez que le Représentant des populations clés ne tient pas son rôle, contactez d'autres populations clés pour savoir si elles ressentent la même chose. Si oui, il est possible d'organiser de nouvelles élections.

Informez l'équipe de l'Instance de coordination nationale et le Groupe consultative sur les communautés, les droits et le genre à propos de vos doutes et vos demandes afin qu'ils vous aident à résoudre la situation.

### **Que faire si les organisations communautaires suspectent de la corruption ou des fraudes ?**

Vous rapportez cela au Bureau de l'Inspecteur général.

Assurez-vous de rassembler autant de preuves que possible et ensuite informez le Bureau de l'Inspecteur général de vos suspicions. Rappelez-vous, celles-ci doivent être liées à une subvention du Fonds mondial sinon le Bureau de l'Inspecteur général ne peut pas poursuivre une investigation. Les preuves doivent inclure (si possible) ce qu'il s'est passé, la location, la date, les noms des personnes impliquées.

Vous pouvez contacter le Bureau de l'Inspecteur général par :

- **E-mail** : [ispeakoutnow@theglobalfund.org](mailto:ispeakoutnow@theglobalfund.org)
- **Fax** : 00 41 22 341 5257  
Ceci est une adresse de faxe sécurisée.
- **Tel** : 00 1 704 541 6918  
Ce service est disponible en anglais, français, espagnol, russe, chinois et arabe.
- **Message vocal** : 00 41 22 341 5258  
Ceci est un service sécurisé fonctionnant 24 heures.
- **Par lettre** : I Speak Out Now, Bureau de l'Inspecteur général, Fonds mondial, Chemin de Blandonnet 8, CH-1214 Genève, Suisse.
- **En complétant une fiche en ligne** : <https://theglobalfund.alertline.com/gcs/welcome?locale-en> Ce service est disponible en anglais, français, russe et espagnol.



**nswp**

**Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel**

Promouvoir la Santé et les Droits Humains

## **SOLIDARITÉ EN ACTION**

**Même avant l'épidémie de SIDA, les travailleurSEs du sexe se sont eux-mêmes organisés. NSWP, en tant que réseau mondial d'organisations dirigées par les travailleurSEs du sexe, est composé de réseaux régionaux et nationaux forts dans cinq régions: Afrique, Asie-Pacifique, Europe (y compris Europe orientale et Asie centrale), Amérique latine, et Amérique du Nord et Caraïbes.**

NSWP dispose d'un Secrétariat mondial en Ecosse, Royaume-Uni, dont le personnel mène un programme de plaidoyer, de renforcement des capacités et de communication. Ses membres sont des organisations locales, nationales ou régionales de travailleurSEs du sexe et de réseaux déterminés à amplifier la voix des travailleurSEs du sexe.



**nswp**

Réseau Mondial des Projets sur le Travail Sexuel  
Promouvoir la Santé et les Droits Humains

The Matrix 62 Newhaven Road Edinburgh Scotland UK EH6 5QB  
+44 131 553 2555 secretariat@nswp.org www.nswp.org

NSWP is a private not-for-profit limited company. Company No. SC349355



**ROBERT  
CARR  
FUND**  
for civil society  
networks